

Emetteur : Direction de la Communication et de l'Information

Date : 13 mai 2020

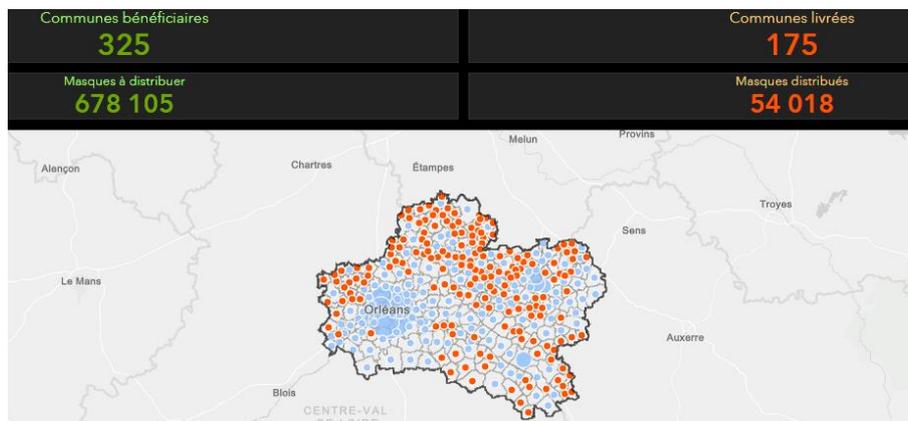
Objet : **Distribution de masques**

Suivez en temps réel la livraison des masques dans les communes du Loiret

Dans les circonstances liées à la crise sanitaire, et afin d'assurer la sécurité de chaque Loirétain lors du déconfinement, le Département du Loiret a commandé la fabrication de 680 000 masques de protection en tissu, soit un par habitant. Réception, préparation et livraison, vous pouvez désormais vous informer sur les communes livrées et celles à venir, grâce à une carte virtuelle lancée par la collectivité. Par ici : <https://arcg.is/05rj8P>.

Plus de 50 000 masques ont déjà été livrés aux loirétains au cours des jours derniers.

En ce qui concerne la livraison, chaque conseiller départemental transmet les colis de masques aux maires de son canton, qui les distribuent ensuite à leurs habitants par le mode de livraison de leur choix.



Les masques fournis par le Département sont en tissu lavables en machine à 60°, réutilisables et conformes à la norme de protection Afnor Spec S76-001. Performants et efficaces, ils présentent notamment une perméabilité à l'air et répondent aux exigences actuelles en termes de développement durable.

Pour rappel, le port du masque s'ajoute aux gestes barrières qui restent plus que jamais en vigueur. Il sera impératif de se laver les mains avant de mettre son masque et juste après l'avoir enlevé. De même, il est primordial de ne pas mettre ses mains sous son masque au moment de le porter et de maintenir une distance de sécurité entre chaque personne.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr